Trophée Pro National Groupama

Depuis plusieurs années, Groupama a créé les «Trophées Pros»: un concours qui récompense, tous les deux ans, les petites entreprises qui se démarquent par leurs actions durables ou innovantes.

Sociétaire Groupama ou non, le candidat peut concourir aux Trophées Pros en tant que professionnel (artisan, commerçant, prestataire de services, professions libérales, cafés-hôtels-restaurants, start-up...) qui emploie jusqu'à 10 salariés.

Inscriptions

Le candidat doit s'inscrire en ligne ou en agence Groupama. Chaque Fédération départementale sélectionne alors 1 lauréat qui pourra concourir au Trophée Pro Régional. ÉTAPE

01

ÉTAPE

02



Trophée Pro Régional

Les gagnants départementaux concourent pour le Trophée Pro **régional**. Chaque Caisse Régionale sélectionne 1 lauréat.



Trophée Pro National

Les 11 lauréats régionaux concourent pour le Trophée Pro **National**. 4 prix sont attribués par un jury. Les vainqueurs bénéficient d'opérations de communication.

ÉTAPE





